

## ■ LOI PASQUA : UN PAS EN AVANT, DEUX EN ARRIERE

La loi du 9 septembre 1986 (1) continue de frapper même si l'on assure, ici et là, qu'elle est appliquée « mollement ». A Aix où des jeunes antiracistes ont été condamnés à des peines de prison avec sursis et à de lourdes amendes pour s'être opposés à l'expulsion d'un Comorien, à Dinan où un professeur marocain est actuellement menacé d'expulsion ainsi qu'à Villetaneuse, dans la région parisienne, où c'est un étudiant zairois qui est aussi menacé d'expulsion...

Cette loi injuste, véritable machine à fabriquer des clandestins, n'est toujours pas abrogée. Aucun signe concret ne se profile à l'horizon. Pourtant, de nombreuses associations dont le « Réseau » (qui regroupe 120 associations humanitaires et antiracistes) continuent de peser sur les pouvoirs et l'opinion publics. Pourtant, les dirigeants du parti socialiste se déclarent hostiles à cette loi, qu'ils

avaient d'ailleurs fait déférer devant le Conseil constitutionnel, lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Pourtant, certains centristes se déclarent prêts à examiner leur point de vue sur la teneur de la loi Pasqua. C'est le sens d'un courrier adressé par Pierre Méhaignerie au MRAP dans lequel il affirme être « attentif à toute initiative parlementaire qui pourrait concerner la révision de tout ou partie des textes en vigueur ».

L'argumentation développée par le Président de la République à la veille de sa réélection semble aujourd'hui quelque peu dépassée. S'il ne faut pas contribuer à faire de l'immigration un sujet-balle de ping-pong dans l'alternance entre les majorités politiques, s'il faut un débat avant de réviser la loi par souci de consensus, qu'attend-on pour se diriger vers cette démarche ? Aujourd'hui, les partisans d'hier déclarent que la « loi Pasqua

a été votée dans une période particulièrement troublée où la sérénité a peut-être fait défaut » et les socialistes affirment leur opposition : le consensus est peut-être à portée de la main, il suffirait de la tendre...

Le MRAP, pour sa part, poursuit sa campagne avec l'ensemble des associations qui partagent son point de vue, y compris sur la question du droit de vivre en famille, et selon une action propre. Ainsi, une carte-pétition est actuellement en cours d'édition, qui sera respectivement adressée au Président de la République, au Premier ministre, et au président de l'Assemblée nationale. Pour l'abrogation de la loi Pasqua, pour le droit de vote des immigrés. Avant mars 1989.

(1) Deux brochures sont à votre disposition au siège du mouvement : « Face aux expulsions, que faire ? » et « Une loi injuste et dangereuse » ainsi qu'un ensemble de documents rassemblés en « annexes ».

## ■ ARMES CHIMIQUES : ÇA SUFFIT !

Dans le courant de ce mois se tient une Conférence internationale sur l'utilisation des armes chimiques. Il serait temps que la responsabilité des grandes puissances qui fournissent technologies, armes et matériels aux semeurs de morts par les gaz chimiques soient clairement mise en évidence. L'extermination au moyen de gaz toxiques de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants kurdes par les forces irakiennes, il y a quelques mois, doit aussi être à l'ordre du jour. On se demande si Roland Dumas, lors de sa dernière visite à Bagdad, a tenu compte de cette lourde réalité. Au cours des négociations, les Irakiens ont argué qu'ils avaient devant eux trois (sic) années difficiles. Est-ce le temps qui leur faut pour venir à bout du peuple kurde ?

## ■ AFRIQUE AUSTRALE DEMAIN LA LIBERTE ?

Nelson Mandela n'a pas obtenu le prix Nobel de la paix ! Tant pis ! Nous sommes habitués depuis trop longtemps aux rendez-vous manqués entre la dignité humaine et sa reconnaissance officielle pour perdre espoir. D'autant plus que l'Assemblée générale de l'ONU a décerné son prix des Droits de l'homme à Mandela précisément, et à sa femme, Winnie.

Kobie Coetsee, le ministre sud-africain de la justice (sic), après avoir placé le leader de l'ANC en résidence surveillée, proposait que « sa famille soit autorisée à rester avec lui d'une manière plus libre et de façon permanente ». Ce à quoi Winnie Mandela a aussitôt rétorqué : pas question « tant que tous les autres prisonniers politiques ne bénéficieraient pas des mêmes privilèges ». Le gouvernement sud-africain ne peut comprendre que la liberté ne se négocie pas au cas par cas.

Du côté de la lutte anti-apartheid en France, il faut signaler la présence du MRAP à l'hommage rendu au Champ-

de-Mars par une kyrielle de personnalités du monde de la Culture et des Arts. Retenons simplement l'appel au boycott lancé par l'actrice Valérie Kaprisky et cette description faite par le conseiller fédéral socialiste suisse et écrivain Jean Ziegler : « Ce pouvoir raciste, la plus grande force militaire en Afrique, est un colosse aux pieds d'argile, sa dette extérieure est de 26 milliards de dollars pour un produit national brut de 67 milliards. » Si l'on s'accorde sur le constat que la crise économique affaiblit le régime de l'apartheid, l'urgence et la validité de sanctions économiques de la part de la communauté internationale, et notamment des pays industrialisés, deviennent encore plus nécessaires.

Les négociations entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud aboutissent enfin à un accord qui porte sur le retrait des forces internationalistes cubaines et des forces militaires sud-africaines du territoire angolais et sur l'indépendance de la Namibie. Le « protocole de Brazzaville » conclu sous l'égide

américaine devrait amener sept mois après la ratification officielle et approbation par le Conseil de sécurité des Nations unies la tenue d'élections en Namibie, en vertu de la résolution 435 des Nations unies. Cette résolution est bafouée depuis 1962 par l'Afrique du Sud qui n'a pas cessé de piller illégalement et au grand jour les richesses (notamment l'uranium) de ce pays. Il faut se réjouir avec les Namibiens de cette ouverture vers la libération de leur terre mais la démarche de compromis adoptée par l'Afrique du Sud (qui a de plus en plus de difficultés à tenir plusieurs fronts de répression et d'occupation en même temps), ne doit pas cacher la nature réelle du régime en place et ses références nazies notoires. Demain la liberté en Afrique australe ? Oui, si la liberté des Namibiens n'est pas phagocytée par quelque manœuvre à venir, si Mandela et tous les prisonniers sont libérés, si le système de l'apartheid est démantelé, si la paix est retrouvée en Angola. Oui, la liberté est pour demain.

## ■ PROCHE-ORIENT : RENDEZ-VOUS DE LA PAIX

A Genève, en cette fin d'année, la paix avait rendez-vous avec les peuples du Proche-Orient. Un pas décisif a été franchi par les dirigeants américains : le 15 décembre, changeant d'orientation en quelques heures, ils se sont déclarés prêts à « engager un dialogue substantiel » avec l'OLP, à laquelle ils déniaient jusque-là toute représentativité.

Il est vrai que Yasser Arafat avait auparavant précisé de façon catégorique les positions palestiniennes. Dans son discours devant l'assemblée générale de l'ONU, la veille, il rappelait que, depuis plusieurs années déjà, l'OLP avait renoncé au « rêve » d'un seul Etat palestinien démocratique où auraient pu coexister à égalité juifs, Arabes et chrétiens, et avait « pris l'initiative d'alter-

natives réalistes susceptibles d'être appliquées ».

C'est un fait qu'il s'était maintes fois prononcé pour des plans de paix impliquant la reconnaissance (implicite) d'Israël.

A Genève, dans sa conférence de presse (14 décembre), il réaffirmait : « (...) le droit de toutes les parties à exister en paix et en sécurité, y compris l'Etat de Palestine, Israël et leurs voisins » (...); nous renonçons totalement et absolument à toutes les formes de terrorisme »...

Cette insistance a débouqué l'intransigence américaine. Pourtant, on ne saurait réduire le tournant historique intervenu, à une question de mots. Ce qui a le plus pesé, c'est sans nul doute la situation sur le terrain. Le 9 décembre, l'Inti-

fada, la « révolte des pierres » atteignait exactement un an. Le bilan de la répression israélienne s'élève à 386 Palestiniens tués, dont 137 de moins de vingt ans, 45 000 blessés, 33 expulsés, 2 500 déplacés, 7 000 emprisonnés, ainsi que 278 maisons détruites ou vidées, 10 000 arbres fruitiers déracinés. Malgré cela, la lutte d'un peuple aux mains nues, particulièrement de sa jeunesse, n'a pas pu être brisée, elle se poursuit et ne cessera pas.

Les dirigeants israéliens ont manqué le rendez-vous de Genève : formeront-ils désormais le « camp du refus », alors que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en Israël même et parmi les juifs dans le monde entier, en faveur d'une réponse positive aux nouvelles données de la situation ?

Louis Mouscron

## HOMMES & MIGRATIONS

revue mensuelle

Politiques de migration  
Réglementation  
Statistiques  
Scolarisation  
Insertion sociale  
Culture  
Vie associative

Abonnement

France - un an - 200 F  
Etranger - un an - 300 F

40, rue de la Duée  
75020 Paris  
Tél. : 47 97 26 05

Pompes funèbres  
Marbrerie

CAHEN  
& Cie

43.20.74.52

MINITEL par le 11

TOUTE L'ANNEE

JEAN LEGRAND

vous propose



du foie gras frais  
au détail  
oie ou canard,  
magrets frais  
ou fumés,  
cassoulets,  
confits...

58, rue des Mathurins - 75008 Paris -  
42.65.50.46

18, rue Montmartre - 75001 Paris -  
42.36.03.52

Bicentenaire :

La citoyenneté, hier  
et aujourd'hui

La commémoration du bicentenaire de la Révolution française prend parfois l'allure d'un formalisme sans intérêt. La suppression du concert interethnique de J.M. Jarre qui devait avoir lieu le 14 juillet est regrettable. Surtout si cet abandon devait laisser place (et c'est ce qui se profile à l'horizon) à une focalisation sur la rencontre au sommet des chefs d'Etats des pays industrialisés. La fête populaire à laquelle on était en droit de s'attendre aura-t-elle lieu ? Le MRAP se prépare à cette perspective. Les comités locaux et fédérations sont précisément invités à commémorer cette grande date de l'histoire de la France en donnant à leurs activités une ouverture sur l'actualité pour que les valeurs de 89 ne soient pas considérées comme des dogmes hors-temps, mais comme des principes devant constamment conduire à améliorer la condition de l'homme et du citoyen.

On se félicitera des projets de réalisation audiovisuelle que M. Jeanneney a présentés le mois dernier. Notamment « l'Histoire de la Révolution française » de François Furet et Roger Stéphane (FR3) et la réalisation par Hervé Baslé du « Journal de la Révolution française » de Michel Vovelle (Antenne 2). Le colloque que prépare le MRAP, intitulé « Deux cents ans de citoyenneté française » et qui devrait se dérouler début juin est précisément parrainé par cet historien de qualité. Une pochette, rédigée par deux historiens, et consacrée à « l'œuvre émancipatrice de la Révolution française » est actuellement en cours d'édition. Une chronologie, une bibliographie et des notices biographiques clôtureront ce travail. Au MRAP, on est pour la fête et pour la connaissance.